

# Procédure de révision du PLU



## Procédure / Communication aux administrés :

Par [délibération](#) du conseil municipal en date du 04 octobre 2024, il a été décidé d'engager une révision du PLU. [avis de presse](#)

Par délibération du conseil municipal en date du 14 novembre 2025, le [bilan de la concertation](#) a été approuvé, le [projet de PLU](#) a été arrêté et soumis pour avis aux PPAs.

[PADD](#)

## Enquête publique

L'enquête publique aura lieu du 18 mai au 19 juin 2026

[arrêté du 27 avril 2026](#)

HAUTS TOLOSANS - COMMUNE DE SAINT-CÉZERT

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 27 avril 2026

Le Président de la Communauté de communes des Hauts-Tolosans, M. ALARCON Nicolas, a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'urbanisme (PLU) de la Commune de Saint-Cézert.**

A cet effet, M. de SAINT-SALVY Eric, officier de l'armée de terre, en retraite et Mme FAURE Marie-Christine ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant par Mme la Présidente du tribunal administratif de Toulouse.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 18 mai 2026 à 14h00 au vendredi 19 juin 2026 à 17h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier :

- au siège de la Communauté de Communes, 1237 rue des Pyrénées 31330 Grenade, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- à la mairie de Saint-Cézert, le lundi de 14h00 à 19h00; le mardi de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Saint-Cézert :

- **le lundi 18 mai 2026 de 14h00 à 17h00;**
- **le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 de 16h00 à 19h00 ;**
- **le jeudi 18 juin 2026 de 9h00 à 12h00.**

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le rapport sur les incidences environnementales et l'avis de l'autorité environnementale sur le projet de PLU :

1. **Sur le site Internet <https://www.hautstolosans.fr>**
2. **En format papier :**
  - **au siège de la Communauté de Communes**
  - **à la mairie de Saint-Cézert**
3. **sur un poste informatique** (mis gratuitement à la disposition du public, à la mairie de Saint-Cézert, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le **registre d'enquête disponible en mairie de Saint-Cézert ;**
- Par **courrier adressé au commissaire enquêteur** à l'adresse : Communauté de communes des Hauts Tolosans, 1237 rue des Pyrénées 31330 Grenade
- Par **courrier électronique à l'adresse : [contact@hautstolosans.fr](mailto:contact@hautstolosans.fr)**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Président, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête:






- A la mairie de Saint-Cézert ;
- A la Communauté de Communes des Hauts Tolosans
- Sur le site Internet <https://www.hautstolosans.fr/>

A l'issue de l'enquête publique, la révision du PLU sera approuvée par délibération du Conseil Communautaire des Hauts-Tolosans.

Le Président de la Communauté de communes des Hauts Tolosans,  
Nicolas ALARCON



## Documents de travail disponibles:

- Réunion de  démarrage
- Restitution  diagnostic
- État initial de l'environnement  EIE
- Ateliers PADD  2-3
- PADD  Projet

## Réunion publique:

- PADD  Présentation
- Réunion  Compte rendu